

RAPPORT ANNUEL 2012

COOPÉRER

À L'ÉDUCATION

AUX RÊVES

AUX AMBITIONS

À L'ENGAGEMENT

DES JEUNES

ET AU MIEUX-ÊTRE

DE LA COLLECTIVITÉ.

CATHERINE D'ANJOU

Boursière de La Fondation Desjardins

Caisse populaire Desjardins
de Cap-Rouge

Maîtrise en administration des affaires
Gestion des entreprises
Université Laval



Desjardins
La Fondation

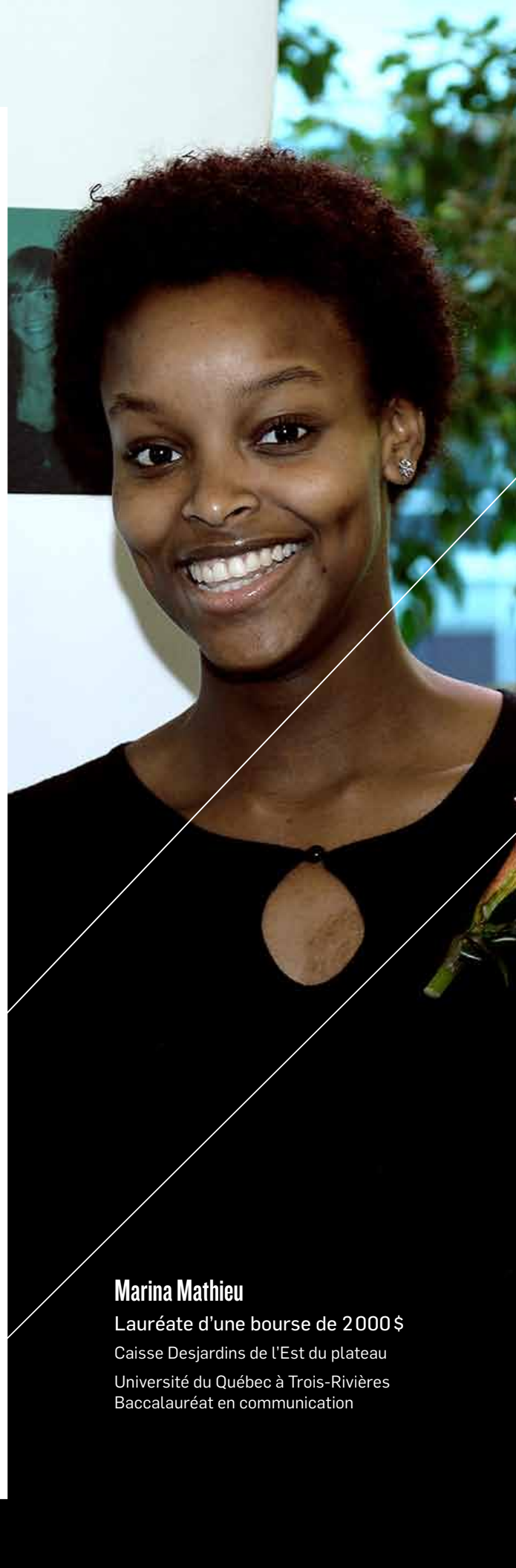
Coopérer pour créer l'avenir

COOPÉRER À LA RÉALISATION DES RÊVES ET DES AMBITIONS DES JEUNES ET DES COLLECTIVITÉS

La Fondation Desjardins fait de l'éducation sa priorité pour contribuer à l'avancement de la société et au plein développement des personnes.

Lieu de convergence des actions en éducation et en coopération du Mouvement des caisses Desjardins (ci-après appelé Mouvement Desjardins, Desjardins ou Mouvement), elle est reconnue comme l'organisme de bienfaisance qui offre le plus de bourses universitaires au Québec. Directement ou en partenariat avec plusieurs organismes engagés en éducation, elle permet à un grand nombre de jeunes d'accéder à des études collégiales, techniques, professionnelles ou supérieures et de persévérer jusqu'à l'obtention de leur diplôme, et ce, dans tous les secteurs.

De plus, la Fondation Desjardins gère les grands partenariats philanthropiques du Mouvement, dont ceux conclus avec des fondations universitaires et des organismes sans but lucratif appuyant de grandes causes humanitaires et hospitalières. Elle offre également des prix en reconnaissance de l'engagement communautaire et bénévole de ses dirigeants, de ses employés et de ses membres.



Marina Mathieu

Lauréate d'une bourse de 2000 \$

Caisse Desjardins de l'Est du plateau
Université du Québec à Trois-Rivières
Baccalauréat en communication

UNE MISSION RENOUVELÉE. UNE VISION D'AVENIR. UNE SOURCE DE FIERTÉ.

CRÉÉE EN 1970,
LA FONDATION
DESJARDINS S'EST
D'ABORD FAIT
CONNAÎTRE SOUS LE
NOM DE FONDATION
ÉMILE-GIRARDIN.
ENGAGÉ DANS LE
MILIEU SCOLAIRE ET AU
SEIN DU MOUVEMENT
DESJARDINS DE 1934
À 1972, DONT 13 ANS À
TITRE DE PRÉSIDENT,
ÉMILE GIRARDIN A FAIT
SA MARQUE COMME
ÉDUCATEUR POPULAIRE
ET PROMOTEUR DES
CAISSES SCOLAIRES.

MISSION

« La Fondation Desjardins contribue à la prospérité durable des personnes et des collectivités par son action philanthropique en matière d'éducation et de coopération et en soutien à la réalisation de la mission du Mouvement Desjardins. »

VISION

« La Fondation Desjardins vise à être l'organisme philanthropique de référence au Canada en matière de soutien à l'éducation financière, coopérative et économique. Elle est un partenaire de choix dans la réalisation des rêves et des ambitions des jeunes et de la relève. En partenariat et en complémentarité avec les caisses et les composantes, elle est source de mobilisation et de fierté pour les dirigeants élus, les membres du personnel du Mouvement et les membres Desjardins. »

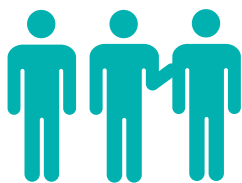
PARTENAIRE DES RÊVES ET DES AMBITIONS DES JEUNES

Une mission renouvelée, une vision d'avenir	1
Faits saillants 2012	3
Message de la présidente	4
Message du président du conseil des gouverneurs	5
Message de la directrice générale	6
Rapport d'activités de la directrice générale	7 à 11
Coopérer à l'éducation des jeunes comme vecteur de prospérité durable ...	7
Coopérer au développement du bénévolat	7
Coopérer à la recherche universitaire et aux grandes causes sociales	8
Des comités satellites pour un ancrage régional solide	8
Des résultats record et des sources de financement plus diversifiées	9
Une nouvelle Campagne d'entraide	9
Des activités-bénéfice conjointes	9
De nouveaux Fonds Héritage	10
Une infrastructure bien en place	10
Des objectifs ambitieux pour 2013	10
Remerciements - Donateurs de 500\$ et plus	11
Membres du conseil d'administration	12
Membres du conseil des gouverneurs	13
États financiers	15 à 32



15,7 M\$
FONDS
DE CAPITAL

1,8 M\$
CAMPAGNE DE
FINANCEMENT



957 000 \$
OCTROYÉS

440
BOURSES
ET PRIX

17
COMITÉS
SATELLITES
RÉGIONAUX

FAITS SAILLANTS 2012

RÉSULTATS FINANCIERS

● CAMPAGNE DE FINANCEMENT :

La campagne de financement a permis de récolter des dons et engagements pour 1 750 000 \$, soit 145,8 % de l'objectif de 1,2 M\$.

La campagne de souscription des caisses a permis de recueillir 1 017 000 \$, une progression de 36,1 % (résultats de la campagne de souscription des caisses en 2011: 747 000 \$).

La Campagne d'entraide Desjardins a pour sa part permis de recueillir des dons et engagements pour un peu plus de 240 000 \$.

Les activités-bénéfice et dons ont permis d'amasser près de 493 000 \$ nets.

- ACTIF NET : 16,4 M\$
- FONDS DE CAPITAL : 15,7 M\$
- TAUX DE RENDEMENT ANNUEL MOYEN : 7,3 % (vs 6,8 % en 2011)
- L'ÉTAT DES RÉSULTATS CUMULÉS PRÉSENTE UN SURPLUS DE : 1 664 000 \$

BOURSES ET PRIX

440 BOURSES ET PRIX OCTROYÉS POUR PLUS DE 957 000 \$

PROGRAMMES EN ÉDUCATION

- FINANCE
 - 68 bourses régionales : 85 000 \$
 - 11 bourses nationales et bonifications : 56 500 \$
 - 5 bourses en partenariat : 16 000 \$
- COOPÉRATION ET DÉMOCRATIE
 - 5 bourses nationales : 39 000 \$
 - 26 bourses et dons en partenariat : 135 450 \$
- EXPERTISES ET SAVOIRS
 - 102 bourses régionales : 153 000 \$
 - 6 bourses nationales et bonifications : 71 500 \$
 - 20 bourses régionales et 17 bourses nationales en partenariat : 63 800 \$ et 45 750 \$
- CARRIÈRE DESJARDINS
 - 69 bourses régionales : 86 000 \$
 - 25 bourses nationales et bonifications : 99 500 \$
- PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE
 - 11 bourses en partenariat : 6 500 \$

PRIX FONDATION DESJARDINS - ENGAGEMENT BÉNÉVOLE

69 prix régionaux et 6 bonifications : 99 000 \$

La Fondation a reçu au total près de 4 000 candidatures pour ses programmes de bourses en éducation et plus de 250 pour les Prix Fondation Desjardins - Engagement bénévole

ACTIVITÉS 2012

- Mise en place des comités satellites de la Fondation en région.
- Révision de l'offre complète de bourses et de l'octroi des bourses.
- Décentralisation de l'octroi des bourses et des prix dans les régions.
- Bonification des bourses au niveau national.
- Création des Prix Fondation Desjardins – Engagement bénévole dans les 17 régions et bonifications au niveau national.
- Création de la première Campagne d'entraide Desjardins.
- Mise en place de cueillette de dons par AccèsD, Bonidollars et en ligne.
- Création des Fonds Héritage – Fondation Desjardins.
- Création d'activités-bénéfice.

MESSAGE DE LA PRÉSIDENTE

Au terme de cette Année internationale des coopératives, nous pouvons être fiers du travail accompli en 2012 dans le but de concrétiser la vision d'avenir de la Fondation Desjardins. La refonte complète du programme de bourses, le démarrage des comités satellites dans les régions, le lancement de nouvelles activités de financement, la création de prix pour reconnaître l'engagement bénévole et la mise en place d'une nouvelle équipe sont autant de leviers qui permettront à la Fondation Desjardins de devenir LA référence philanthropique en éducation et coopération.

COOPÉRER À LA RÉALISATION DES RÊVES ET DES AMBITIONS DES JEUNES

Je me réjouis également du succès de la campagne de financement 2012. Cette belle réussite témoigne de l'appui indéfectible des caisses et des composantes du Mouvement Desjardins à l'endroit de la Fondation. Elle témoigne aussi de la pertinence des initiatives de financement lancées en cours d'année, en particulier la Campagne d'entraide Desjardins, qui a largement dépassé les attentes.

Ces réalisations étant le fruit de l'engagement de centaines de personnes, je tiens à les saluer, tous et toutes. Je remercie tout particulièrement les administrateurs, les gouverneurs et le personnel de la Fondation pour leur engagement et leur travail. Je remercie également les membres des comités satellites pour leur contribution dans chacune des régions. Je remercie enfin tous nos généreux donateurs et les partenaires de la Fondation.

Je vous invite à faire partie de ce grand mouvement de solidarité avec les jeunes. Chacun à notre façon, nous pouvons coopérer à la réalisation de leurs rêves.

La Fondation Desjardins entend jouer un rôle de leader pour soutenir la relève dans l'accomplissement de leurs ambitions pour bâtir ensemble un monde meilleur.

Monique F. Leroux, C.M., FCPA, FCA

Présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins
et présidente du conseil d'administration de la Fondation Desjardins



**CRÉER UNE
FONDATION
INSPIRANTE
POUR LES
JEUNES.**

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL DES GOUVERNEURS

La Fondation Desjardins est fière d'avoir pu coopérer à l'éducation d'un nombre accru de jeunes et à la reconnaissance de l'engagement bénévole de nombreux dirigeants, employés et membres du Mouvement. En 2012, nous avons en effet attribué pas moins de 440 bourses et prix, pour un montant total de près d'un million de dollars.

L'ATTEINTE D'UN RÉSULTAT RECORD

La capacité d'agir de la Fondation étant tributaire des dons qu'elle reçoit, je tiens à remercier tous ceux et celles qui ont contribué à l'atteinte d'un résultat record de 1,8 M \$ pour la campagne 2012. Grâce au travail de bénévoles dans chacune des régions, la campagne auprès des caisses a récolté à elle seule plus de 1 M \$! Je remercie en particulier mes collègues gouverneurs pour leur travail à cet égard.

Je les remercie également de leur apport dans la mise en place de comités satellites dans 17 régions du Québec et de l'Ontario. Il s'agit là d'une autre grande réalisation qui contribuera à l'ancrage régional de la Fondation et à un meilleur arrimage avec les priorités régionales. À la grande satisfaction des régions, ces comités composés de bénévoles issus du milieu, du Mouvement Desjardins et du monde de l'éducation se sont acquittés de leur mission avec brio. En plus de prioriser les domaines d'intervention en fonction des besoins de relève dans chaque région, ils ont procédé à la sélection des candidats et à l'octroi de 328 bourses et prix à l'échelle régionale.

Encore cette année, les membres des différents jurys de sélections ont été fortement impressionnés par le calibre des boursiers et des lauréats. L'excellence de leur parcours et l'espoir qu'ils suscitent pour l'avenir viennent encore une fois confirmer toute la pertinence de notre action philanthropique en éducation et en coopération pour contribuer à la prospérité durable des personnes et des collectivités.

JEAN PAUL CAMPAGNA

Président du conseil des gouverneurs



**LA FONDATION
DESJARDINS A VERSÉ,
EN 42 ANS D'EXISTENCE,
PLUS DE 14 MILLIONS
DE DOLLARS À 10 000
BOURSIERS AU QUÉBEC
ET EN ONTARIO.**

**UN RÉSULTAT RECORD
DE 1,8 M\$ POUR LA
CAMPAGNE 2012.**

MESSAGE ET RAPPORT D'ACTIVITÉS DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année 2012 a été une année exceptionnelle à tous les niveaux pour la Fondation Desjardins. Comme mentionné précédemment par madame Leroux et monsieur Campagna, nous avons largement dépassé nos objectifs de financement et de visibilité. De plus, nous avons mis en place un tout nouveau programme d'octrois aligné sur les objectifs d'éducation financière, coopérative, économique et démocratique du Mouvement. Nous avons aussi décentralisé nos activités de manière à ce que les régions puissent participer pleinement à la sélection des candidats et à la remise des bourses, assurant du coup un ancrage régional et un rayonnement accru de la Fondation. Enfin, nous nous sommes employés à nous doter de moyens humains, technologiques et financiers nécessaires pour remplir notre rôle de phare au sein du Programme Coopmoi.

Ces formidables réalisations, nous les devons à un engagement sans précédent de la part des dirigeants et des employés de l'ensemble du Mouvement Desjardins qui se sont massivement approprié la mission d'éducation et de coopération de LEUR Fondation. Au nom des jeunes, je les en remercie de tout cœur !



**COOPÉRER AU DÉPASSEMENT DE
NOS JEUNES ET LES ENCOURAGER À
DEMEURER INSATIABLES FACE À LEUR
AVENIR, VOILÀ CE QUI NOUS PASSIONNE !**

Louise Marie Brousseau
Directrice générale

COOPÉRER À L'ÉDUCATION DES JEUNES COMME VECTEUR DE PROSPÉRITÉ DURABLE

L'éducation est pour nous l'un des moteurs d'une société forte et prospère, un pilier de la pérennité de notre économie. Pour que les jeunes puissent développer leur plein potentiel et ainsi contribuer à une prospérité durable, nous croyons qu'il faut leur donner les moyens de s'éduquer et de perfectionner leurs compétences. C'est là la mission centrale de la Fondation Desjardins : depuis sa création en 1970, elle a en effet remis pas moins de 14 millions \$ en bourses d'études et prix à 10 000 jeunes.

Preuve de son rayonnement croissant et de l'efficacité de son nouveau formulaire d'application en ligne, la Fondation a vu son nombre de candidatures plus que doubler en 2012. Au final, ce sont 365 bourses d'études et prix qui ont été remis cette année. De ce nombre, 84 bourses ont été accordées dans le secteur de la finance, 145 dans le programme expertises et savoirs, 94 dans le programme carrières Desjardins, 31 dans celui de la coopération et de la démocratie et 11 pour encourager la persévérance scolaire.



La Fondation Desjardins remet 32 500 \$ en bourses d'études dans la région des Cantons-de-l'Est.

Les boursiers en compagnie des dirigeants et gestionnaires de leur caisse.



Hommage aux boursiers nationaux dans le cadre du Rendez-vous du Savoir tenu le 15 novembre 2012 au Palais des congrès de Montréal.

858 000 \$

365 bourses d'études et prix

COOPÉRER AU DÉVELOPPEMENT DU BÉNÉVOLAT

L'engagement bénévole des personnes et le temps qu'ils consacrent à une cause contribuent à l'amélioration de la qualité de vie de toute la collectivité. Or, ces personnes qui méritent une reconnaissance travaillent très souvent dans l'ombre. C'est pourquoi la Fondation a lancé les Prix Fondation Desjardins - Engagement bénévole en 2012. Ces prix visent tout particulièrement à reconnaître et à faire rayonner l'engagement bénévole des dirigeants, des employés et des membres du Mouvement Desjardins.

En ligne avec le leadership que la Fondation souhaite exercer dans ce domaine, 69 prix d'engagement bénévole ont été répartis dans chacune des 17 régions du Québec et de l'Ontario. Afin de souligner l'apport des lauréats à leur communauté tout en subvenant aux besoins de l'organisme qu'ils appuient, la Fondation a remis à chacun un certificat-hommage accompagné d'un montant de 1 000 \$ versé à leur cause. Parmi tous les lauréats régionaux retenus, six ont reçu un montant supplémentaire de 5 000 \$ au niveau national.

Ainsi, ce sont près de 100 000 \$ qui ont été répartis entre 69 organismes de bienfaisance, et ce, à travers le Québec.



Les Prix Fondation Desjardins - Engagement bénévole
HUGO CANTIN, bénévole au Patro de Lévis et employé du Mouvement Desjardins

100 000 \$

69 dons à des organismes de bienfaisance

COOPÉRER À LA RECHERCHE UNIVERSITAIRE ET AUX GRANDES CAUSES SOCIALES

En 2012, la Fondation s'est vu confier la gestion de l'ensemble des activités philanthropiques institutionnelles du Mouvement Desjardins. Cet élargissement de son mandat fait en sorte que le budget du « Fonds Mouvement » est désormais sous sa direction, bien qu'il soit géré séparément du budget des bourses et des prix.

En cours d'année, la Fondation a revu l'ensemble des engagements préalablement pris par ce Fonds à la lumière de ses orientations stratégiques et de ses secteurs de prédilection. Dans cet esprit, les nouvelles contributions de l'année ont été versées principalement à des fondations universitaires, pour un total de plus de 1,8 M\$. La liste des nouveaux partenariats philanthropiques conclus par la Fondation en 2012 comprend notamment :

- École Polytechnique
Chaire en analyse de Cycle de vie
- Fondation de l'Université du Québec en Outaouais
- Fondation de l'Université du Québec à Trois-Rivières
- Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal
- Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec
- Fondation de l'UQAM
Chaire de coopération Guy-Bernier
- École nationale de théâtre du Canada

PARTENARIATS PHILANTHROPIQUES FONDS MOUVEMENT

Centraide
Cité Collégiale
Collège Boréal
École nationale de théâtre du Canada
École Polytechnique – Chaire en analyse de Cycle de vie
Fondation CHU Ste-Justine
Fondation de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal
Fondation de l'Université Concordia
Fondation de l'Université Laval
Fondation de l'Université de Montréal
Fondation de l'UQTR – Université du Québec à Trois-Rivières
Fondation de l'UQAR – Université du Québec à Rimouski
Fondation de l'UQO – Université du Québec en Outaouais
Fondation de l'UQAM – Chaire de coopération Guy-Bernier
Fondation de l'UQAC – Université du Québec à Chicoutimi
Fondation de l'UQAT – Chaire en développement des petites collectivités
Fondation des maladies mentales
Fondation du CHUQ
Fondation du Musée des beaux-arts de Montréal
Fondation du Musée national des beaux-arts du Québec
Fondation les petits trésors – Hôpital Rivière-des-Prairies
Fondation Paul Gérin-Lajoie
Forces Avenir
HEC Montréal
Manoir Ronald McDonald – Montréal et Québec
Opération Enfant Soleil
Université McGill – Salle des marchés Alphonse-Desjardins

DES COMITÉS SATELLITES POUR UN ANCRAGE RÉGIONAL SOLIDE

Une des réalisations les plus importantes de l'année 2012 est la création et la mise en place de comités satellites de la Fondation en région. Regroupant chacun six à onze personnes du milieu nommées par les conseils des représentants, 17 comités régionaux ont ainsi été formés. J'en profite d'ailleurs pour remercier les vice-présidents, les conseillers en communication et ceux en développement coopératif des régions qui ont appuyé la Fondation dans l'établissement et le soutien logistique de ces comités.

Les membres de ces comités ont pour mandat de définir les besoins de la région afin que les octrois puissent avoir des impacts significatifs; de contribuer à la sélection et à l'attribution des bourses d'études et des prix d'engagement bénévole régionaux; d'assurer un ancrage régional et une synergie avec les caisses; d'agir en tant qu'ambassadeurs de la Fondation; de représenter Desjardins auprès des intervenants du milieu de l'éducation régional.

Au terme de cette première année d'existence des comités satellites, les régions ont exprimé leur grande satisfaction à l'égard de cette décentralisation des activités de la Fondation. Elles se sont aussi montrées heureuses de pouvoir désormais compter sur un nombre minimum de bourses annuelles qui contribueront à leur développement économique et à la formation de leur relève.

17 comités régionaux

DES RÉSULTATS RECORD ET DES SOURCES DE FINANCEMENT PLUS DIVERSIFIÉES

Afin de pouvoir remplir chaque année l'ensemble de ses engagements, quelle que soit la conjoncture économique et financière, la Fondation a travaillé très fort en 2012 pour développer de nouvelles avenues de financement et pour solidifier ses assises dans le réseau des caisses, qui constitue toujours sa principale source de fonds. Les résultats sans précédent de la campagne 2012 témoignent du succès de ces efforts : près de 1,8 M\$ ont été recueillis en 2012, comparativement à 948 000 \$ en 2011. À elle seule, la campagne auprès des caisses a atteint un sommet de 1 017 000 \$, comparativement à 747 000 \$ en 2011. Cette année, 89,2 % des caisses y ont participé et le don moyen par caisse s'est accru de 47,2 %. Des remerciements particuliers s'adressent au réseau des caisses Desjardins pour cette remarquable mobilisation.

1,8 M\$

UNE NOUVELLE CAMPAGNE D'ENTRAIDE

Afin de créer une véritable chaîne de solidarité au sein du Mouvement, la Fondation a lancé en 2012 une première campagne destinée aux employés et aux dirigeants. Arrimée à la campagne Centraide, la Campagne d'entraide Desjardins joue un rôle complémentaire à cette dernière, dans la mesure où la Fondation intervient en amont par l'éducation pour diminuer le recours aux organismes d'aide humanitaire.

Les employés et dirigeants ont répondu à l'appel en grand nombre. Plusieurs composantes ont également participé à la campagne en organisant différents événements à travers le réseau. Le montant des dons et engagements s'élèvent à 240 500 \$. Ce résultat inespéré pour une première édition confirme que la Fondation est en voie de devenir une source de mobilisation et de fierté pour le personnel et les dirigeants du Mouvement.

240 500 \$

Première édition



**CAMPAGNE D'ENTRAIDE
DESJARDINS**

Faites partie du mouvement, **donnez!**

DES ACTIVITÉS-BÉNÉFICE CONJOINTES

Plusieurs activités-bénéfice ont aussi été tenues en cours d'année soit en partenariat avec d'autres organismes ou par des composantes du Mouvement, retenons notamment un spectacle-bénéfice visant à contrer le décrochage scolaire avec la Fondation Arts-Études, un lunch d'affaires au profit de la relève olympique, un cyclothon, des tournois de golf dans le cadre d'événements régionaux ou lors de l'Omnium de Montréal. Mentionnons aussi que les recettes de la vente du livre *Alphonse Desjardins : le pouvoir d'agir*, signé par la présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins, madame Monique F. Leroux, et lancé en 2012, ont entièrement été versées à la Fondation. En ajoutant les dons de particuliers, l'ensemble de ces activités a permis d'amasser 493 000 \$ nets.

493 000 \$



10^e édition du tournoi de golf Caisse de Lévis, le 28 août 2012

Benoît Caron, directeur général de la Caisse Desjardins de Lévis

René Bégin, président de la Caisse Desjardins de Lévis

Monique F. Leroux, présidente et chef de la direction du Mouvement Desjardins et présidente d'honneur de l'événement

Jean Pageau, président de la Fondation jeunesse Chaudière-Appalaches

Pierre Cloutier, directeur général de la Fondation jeunesse Chaudière-Appalaches



48 HEURES Vélo « Fais-Un-Voeu Québec »

Dans l'ordre habituel : du Mouvement Desjardins, Nicole-Louise Pepin et Louise Marie Brousseau respectivement conseillère - Financement et directrice générale à la Fondation Desjardins, Robert Ouellette, premier vice-président Technologies et Services partagés et président d'honneur de l'édition 2012 du 48 HEURES Vélo ainsi que Karine Bolduc, directrice Conformité, Lutte au blanchiment d'argent et membre du conseil d'administration de la Fondation Fais-Un-Voeu Québec; de cette dernière Fondation, Michelle Sylvestre, présidente-directrice générale et Pierre Thériault, vice-président Partenariats et Financement; également de Desjardins, Darkise Grégoire, conseillère principale.

DE NOUVEAUX FONDS HÉRITAGE

Par ailleurs, la Fondation a lancé les Fonds Héritage en 2012 pour répondre aux aspirations de grands donateurs qui souhaitent voir leur engagement philanthropique se perpétuer dans le temps. Comme leur nom l'indique, ces fonds, qui requièrent un don initial minimum de 20 000 \$ et dont le capital est permanent, offrent la possibilité d'être nommés en l'honneur d'une personne d'une association ou d'un organisme. Ils peuvent aussi être assignés à une région en particulier, à un des programmes de bourses de la Fondation Desjardins ou à toute autre cause ou organisation choisie par le donateur.

En 2012, deux premiers Fonds Héritage ont été créés : soit le Fonds Héritage – *Eugène Tassé* et le Fonds Héritage – *Monique F. Leroux*.



Dans l'ordre habituel :

M. Claude Coulombe, directeur général de la Caisse populaire Desjardins de Gatineau, M. Eugène Tassé, membre de la Caisse et généreux donateur, M^{me} Louise Marie Brousseau, directrice générale de la Fondation Desjardins et M. Serge Cloutier, vice-président exécutif, Soutien au développement coopératif et aux instances démocratiques, Mouvement Desjardins.

Premiers Fonds Héritage

UNE INFRASTRUCTURE BIEN EN PLACE

En 2012, la Fondation s'est aussi dotée d'une équipe de permanents engagés, d'outils informatiques performants et d'indicateurs qui lui permettront de mener à bien sa mission et de mesurer l'efficacité de l'ensemble de ses activités. Entre autres, l'implantation d'un nouveau progiciel de traitement de dons lui permettra d'assurer un suivi précis de ses actions en matière de collecte de fonds, d'opérations financières, de gestion des candidatures et de gestion de bourses et de prix.

De plus, la Fondation a mis en place des mesures de contrôle interne pour assurer la conformité de ses opérations aux normes en vigueur. La Fondation a d'ailleurs joué un rôle de leader dans ce domaine en siégeant au comité mis en place par l'Office de normalisation du Québec pour établir des normes de gouvernance et de divulgation pour les OSBL. De plus, elle a soutenu financièrement la diffusion de ces nouvelles normes auprès des petits organismes de bienfaisance.

DES OBJECTIFS AMBITIEUX POUR 2013

En 2013, la Fondation entend développer de nouvelles synergies avec le réseau des caisses et continuer à bonifier ses programmes d'octrois, notamment en augmentant le nombre global de bourses, en créant des bourses spécifiquement dédiées à contrer le décrochage scolaire et en collaborant étroitement avec les ressources humaines du Mouvement pour ajouter des stages à plusieurs de ses bourses.

En ce qui a trait aux engagements philanthropiques, la Fondation s'emploiera également à établir des partenariats plus spécifiques avec les établissements d'enseignement pour développer des programmes axés sur la coopération.

Enfin, une autre priorité consistera à lancer une première campagne de souscription majeure au profit de la Fondation afin d'en assurer la pérennité et d'en garantir les actions déjà en cours, mais aussi pour lui permettre de pouvoir coopérer toujours plus à la réalisation des rêves et des ambitions des jeunes et des collectivités et au développement du *membership* et de la relève Desjardins.

NOUVELLES SYNERGIES AVEC LE RÉSEAU DES CAISSES ET BONIFICATION DES PROGRAMMES D'OCTROIS.

DES BOURSES SPÉCIFIQUEMENT DÉDIÉES À CONTRER LE DÉCROCHAGE SCOLAIRE.

UNE PREMIÈRE CAMPAGNE DE SOUSCRIPTION MAJEURE.

REMERCIEMENTS

L'année 2012 aura donc été exceptionnellement fertile en réalisations et je tiens à exprimer ma reconnaissance à chaque membre de mon équipe pour leur dévouement et leurs efforts soutenus. J'offre aussi mes remerciements sincères aux gouverneurs et aux membres des comités satellites pour leur travail et leur rôle d'ambassadeurs dans leurs milieux respectifs.

Je suis également reconnaissante envers les membres du conseil d'administration pour la confiance qu'ils m'accordent ainsi qu'au personnel de la Fondation.

Au nom des milliers de jeunes qui ont bénéficié d'une bourse de la Fondation Desjardins, je remercie enfin tous les donateurs pour leur générosité.

NOS DONATEURS DE 500\$ ET PLUS

Achard Stéphane
Allaire Stéphane
Audet Sylvie
Audet Ivan
Beauchesne Jocelyn
Bédard Gaston
Bégin Richard
Bélanger Annie
Bellemare Réal
Bellerose Bernard
Bernard Gilles
Bernard Martin
Bernier Yvon
Boisvert Marie-Claude
Boivin Éric
Boudreault Laurier
Boulanger Jean
Brisebois Denise
Brousseau Jean
Brousseau Louise Marie
Brunelle Jean
Careau Patrick
Champoux Francine
Chapleau André
Chaput François
Charbonneau David
Chouinard Claude
Chrispin Gregory
Cloutier Serge

Cormier Guy
Coulombe Nicolas
Coupal François
Dagenais Patrice
D'Amboise Pauline
Delmaire Denis
Dion Jean-Charles
Fontaine Daniel
Gagné André
Galipeau Marguerite
Garneau Viviane
Gauvin Louis-Daniel
Gendron Suzanne
Giroux Pierre
Godbout Carole
Gravel Stéphane
Grenier Michel
Grenier Myriam
Guay Gilbert
Guimond Bernard
Habib Chadi
Hébert Daniel
Houle Alain
Jeannotte Claudette
Lafrenière Denis
Langelier Pierre
Larue Nathalie

Leclerc Marie-Josée
Lefebvre Benoit
Leroux Monique F.
Letarte Renald
Léveillé Robert
Ménard Serge
Moisan Josiane
Morency Stéphane
Nadon Sylvain
Nolasco Gilbert
Pageau Stéphane
Paquette Sylvie
Paradis Yvan
Paradis Jacinthe
Picard Chantale
Poitras René
Ratelle Jean-François
Rhéaume Louis
Royer Jean
Sablé Jean-Pierre
Tessier Roger
Vaillancourt Michel
Valois Lucie
Villemure Jacques
Wagner France

Les caisses du réseau
et composantes
du Mouvement Desjardins.

Association du personnel
retraité de Desjardins

Louise Marie Brousseau
Directrice générale de la Fondation Desjardins

MERCI
à nos généreux
donateurs!



JEAN-FRANÇOIS FORTIER

Boursier de la Fondation Desjardins
Caisse Desjardins de Sainte-Foy
Doctorat en sociologie
Université Laval



CATHERINE BÉDARD

Boursière de la Fondation Desjardins
Caisse Desjardins
du Nord de Sherbrooke
Diplôme d'études collégiales (DEC)
en santé (soins infirmiers)

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

M^{me} Monique F. Leroux - Présidente

Présidente et chef de la direction
du Mouvement des caisses Desjardins

M. Denis Paré - Vice-président

Président du conseil des représentants, Cantons-de-l'Est
Président du conseil d'administration
de la Caisse Desjardins de l'Est de Sherbrooke

M. Yvon Vinet - Secrétaire

Président du conseil des représentants, Rive-Sud de Montréal
Président du conseil d'administration
de la Caisse Desjardins de Salaberry-de-Valleyfield

M. Laurier Boudreault - Administrateur

Membre du conseil des représentants,
Québec-Ouest – Rive-Sud
Directeur général de la Caisse Desjardins
des Rivières Chaudière et Etchemin

M. Serges Chamberland - Administrateur

Président du conseil des représentants,
Saguenay—Lac-St-Jean—Charlevoix et Côte-Nord
Membre du conseil d'administration
de la Caisse Desjardins d'Arvida-Kénogami

M^{me} Line Lemelin - Administratrice

Présidente du conseil des représentants, Lanaudière
Présidente du conseil d'administration
de la Caisse Desjardins Le Manoir

M. Serge Tourangeau - Administrateur

Président du conseil des représentants, Caisses de groupes
Membre du conseil d'administration
de la Caisse Desjardins
de l'Administration et des Services publics



CONSEIL DES GOUVERNEURS

M. Jean Paul Campagna - Président

Membre du conseil des représentants, Lanaudière

M. Yvan Poulin - Vice-président

Vice-président du conseil des représentants
Rive-Sud de Montréal

Gouverneures et gouverneurs

M. Michel Allard

Membre du conseil des représentants
Bas-St-Laurent et Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine

M^{me} Nathalie Arès

Membre du conseil des représentants, Richelieu-Yamaska

M^{me} Amélie Beauchesne

Vice-présidente du conseil des représentants
Québec-Ouest-Rive-Sud

M. Denis Breton

Membre du conseil des représentants, Québec-Est

M^{me} Évelyne Brochu-Côté

Membre du conseil des représentants,
Ouest du Québec, Abitibi-Témiscamingue et Nord du Québec

M. Roger Durand

Membre du conseil des représentants, Cantons-de-l'Est

M. Michel Duval

Membre du conseil des représentants,
Kamouraska et Chaudière-Appalaches

M. Pierre Gagnon

Membre du conseil des représentants, Mauricie

M. Réal Guilbert

Membre du conseil des représentants, Caisses de groupes

M. Roger Leduc

Membre du conseil des représentants, Ontario

M^{me} Micheline D. Legault

Membre du conseil des représentants
Ouest de Montréal

M^{me} Francine LeGrand

Membre du conseil des représentants, Est de Montréal

M. Réjean Perron

Membre du conseil des représentants,
Saguenay-Lac-Saint-Jean, Charlevoix et Côte-Nord

M^{me} Diane Tétreault

Vice-présidente du conseil des représentants
Centre-du-Québec

M^{me} Nancy Wilson

Membre du conseil des représentants, Laval-Laurentides

Rapport de l'auditeur indépendant	16
-----------------------------------------	----

États financiers

Bilans	17
--------------	----

État de l'évolution de l'actif net	18
------------------------------------------	----

État des résultats	19
--------------------------	----

État des flux de trésorerie	20
-----------------------------------	----

Notes afférentes aux états financiers	21 à 32
---------------------------------------------	---------

ÉTATS FINANCIERS

FONDATION DESJARDINS

31 décembre 2012



Le 19 mars 2013

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux membres de Fondation Desjardins

Rapport sur les états financiers

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Fondation Desjardins qui comprennent les bilans au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011, les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, ainsi que les notes afférentes aux états financiers incluant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues au Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de notre audit sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Fondation Desjardins au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 1^{er} janvier 2011, ainsi que de ses résultats d'exploitation et de ses flux de trésorerie pour les exercices terminés le 31 décembre 2012 et le 31 décembre 2011, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

PricewaterhouseCoopers s.r.l./s.e.n.c.r.l.¹

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique n° A118041

Fondation Desjardins

Bilans

Aux 31 décembre

	Fonds de revenus \$	Fonds de capital \$	Fonds Héritage \$	Fonds réserve \$	Élimination \$	2012 \$	2011 \$	Au 1 ^{er} janvier 2011 \$
Actif								
Actif à court terme								
Trésorerie	563 903	208 076	(10)	159 990	-	931 959	372 115	205 635
Débiteurs	171 241	102 251	-	-	-	273 492	201 818	96 556
Comptes à recevoir – interfonds	44 750	18 387	75 448	-	(138 585)	-	-	-
Solde interfonds	-	35 285	-	-	(35 285)	-	-	-
Placements à court terme, à la juste valeur	-	-	-	-	-	-	-	28 403
Oeuvres d'art, au coût	8 502	-	-	-	-	8 502	8 502	8 502
Sérigraphies	3 100	-	-	-	-	3 100	3 100	3 100
Autre	-	-	-	-	-	-	-	262
	791 496	363 999	75 438	159 990	(173 870)	1 217 053	585 535	342 458
Placements à long terme (note 4)								
	-	15 393 062	-	-	-	15 393 062	14 364 492	13 785 575
	791 496	15 757 061	75 438	159 990	(173 870)	16 610 115	14 950 027	14 128 033
Passif								
Passif à court terme								
Créditeurs	237 444	-	-	-	-	237 444	228 551	220 877
Comptes à payer – interfonds	65 810	15 000	-	57 775	(138 585)	-	-	-
Revenu reporté (note 5)	-	-	-	-	-	-	13 211	-
Solde interfonds	35 285	-	-	-	(35 285)	-	-	-
	338 539	15 000	-	57 775	(173 870)	237 444	241 762	220 877
Actif net								
Gravé d'affectations d'origine externe	-	15 742 061	75 438	102 215	-	15 919 714	14 696 768	13 839 058
Non affectés	452 957	-	-	-	-	452 957	11 497	68 098
	452 957	15 742 061	75 438	102 215	-	16 372 671	14 708 265	13 907 156
Engagements (note 9)								
	791 496	15 757 061	75 438	159 990	(173 870)	16 610 115	14 950 027	14 128 033

Les notes afférentes font partie des présents états financiers.

Approuvé par le conseil d'administration,

MONIQUE F. LEROUX, C.M., FCPA, FCA, administratrice

DENIS PARÉ, L.L.L., D.D.N., L.L.L., D.D.N., administrateur

Fondation Desjardins
État de l'évolution de l'actif net
 Exercices terminés les 31 décembre

	Fonds de revenus		Fonds de capital		Fonds Héritage		Fonds réservé		Total
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Solde au début de l'exercice	11 497	68 098	14 696 768	13 839 058	-	-	-	-	14 708 265
Excédent des produits sur les charges	441 460	(56 601)	1 060 293	857 710	60 438	-	102 215	-	1 664 406
Virement interfonds (note 6)	-	-	(15 000)	-	15 000	-	-	-	-
Solde à la fin de l'exercice	452 957	11 497	15 742 061	14 696 768	75 438	-	102 215	-	16 372 671

Les notes afférentes font partie des présents états financiers.

Fondation Desjardins

État des résultats

Exercices terminés les 31 décembre

	Fonds de revenus		Fonds de capital		Fonds Héritage		Fonds réservé		Total
	2012	2011	2012	2011	2012	2011	2012	2011	
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits									
Revenus de placements (note 7)									
Obligations	909 459	902 434	-	-	938	-	-	-	910 397
Fonds communs de placement	207 696	(223 716)	-	-	-	-	-	-	207 696
Fonds de couverture	-	10 551	-	-	-	-	-	-	-
Activités de financement	382 545	-	-	-	-	-	146 975	-	529 520
Contributions	167 819	90 164	-	-	-	-	-	-	167 819
Souscriptions	-	-	1 060 293	857 710	59 510	-	-	-	1 119 803
Autre	-	126	-	-	-	-	-	-	126
	1 667 519	779 559	1 060 293	857 710	60 448	-	146 975	-	2 935 235
Charges									
Prix et bourses	1 013 445	831 088	-	-	-	-	15 000	-	1 028 445
Frais liés aux activités de financement	214 975	-	-	-	-	-	29 750	-	244 725
Autres charges	(2 361)	5 072	-	-	10	-	10	-	(2 341)
	1 226 059	836 160	-	-	10	-	44 760	-	1 270 829
Excédent des produits sur les charges	441 460	(56 601)	1 060 293	857 710	60 438	-	102 215	-	1 664 406

Les notes afférentes font partie des présents états financiers.

Fondation Desjardins

État des flux de trésorerie

Exercices terminés les 31 décembre

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Activités de fonctionnement		
Excédent des produits sur les charges	1 664 406	801 109
Ajustements pour :		
Gains sur disposition d'obligations	(532 077)	(475 860)
Variation réalisée et non réalisée de la juste valeur des fonds communs de placement	(132 603)	282 415
Variation de la juste valeur des fonds de couverture	-	(10 551)
	<u>999 726</u>	<u>597 113</u>
 Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Débiteurs	(71 674)	(105 262)
Créditeurs	8 893	7 674
Revenu reporté	(13 211)	13 211
Autre	-	262
	<u>(75 992)</u>	<u>(84 115)</u>
 Activités d'investissement		
Disposition des fonds de couverture	-	38 954
Augmentation nette des obligations	(513 011)	(130 338)
Diminution (augmentation) nette des fonds communs de placement	149 121	(255 134)
	<u>(363 890)</u>	<u>(346 518)</u>
 Augmentation de la trésorerie	559 844	166 480
 Trésorerie au début de l'exercice	372 115	205 635
 Trésorerie à la fin de l'exercice	931 959	372 115

Les notes afférentes font partie des présents états financiers.

Fondation Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2012 et 2011

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

1 Statut et nature des activités

La Fondation Desjardins (la Fondation), constituée en vertu de la Partie III de la *Loi sur les compagnies* du Québec, est un organisme à but non lucratif dont l'objectif est de distribuer des bourses d'études, des prix d'excellence, des subventions de recherche, des prix d'engagement bénévole qui comprennent des dons à des donataires reconnus. L'organisme n'est pas assujéti aux impôts sur les bénéfices.

2 Principales méthodes comptables

Les états financiers ont été dressés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la Partie III du *Manuel de l'ICCA* et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Comptabilité par fonds

La Fondation comptabilise ses activités selon les quatre fonds suivants :

- Le Fonds de revenus présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'attribution des bourses et à l'administration de la Fondation.
- Le Fonds de capital présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à la constitution d'un capital aux fins de l'attribution des bourses.
- Le Fonds Héritage présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'attribution de bourses et d'engagement philanthropique pour des causes déterminées par de grands donateurs.
- Le Fonds réservé présente les actifs, les passifs, les produits et les charges afférents à l'attribution de bourses et à des projets affectés à des causes déterminées par des donateurs.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction ait recours à des jugements, à des estimations et à des hypothèses ayant une incidence sur les montants des actifs et des passifs et sur les informations présentées au sujet des actifs et des passifs éventuels à la date de clôture ainsi que sur les montants des produits et des charges de l'exercice.

Constataion des produits

Les apports du Fonds de revenus sont comptabilisés selon la méthode du report, c'est-à-dire que les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées, alors que les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Fondation Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2012 et 2011

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

2 Principales méthodes comptables (suite)

Constataion des produits (suite)

Les apports du Fonds de capital, du Fonds Héritage et du Fonds réservé sont grevés d'affectations externes et sont constatés comme produits aux résultats de chacun de ces fonds conformément à la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Dans le Fonds de revenu, les revenus de placements comprennent les revenus de dividendes, les revenus d'intérêt, les gains et pertes sur disposition de placements, ainsi que les gains et pertes non réalisés sur les fonds communs de placement.

Dans le Fonds Héritage, les revenus de placements comprennent uniquement les revenus d'intérêt.

Les revenus de dividendes et d'intérêt sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Instruments financiers

Comptabilisation et évaluation

La Fondation évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur. Elle évalue ultérieurement tous ses actifs et passifs financiers au coût après amortissement, à l'exception des placements dans des instruments de capitaux propres cotés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur. Les variations de juste valeur sont comptabilisées aux résultats. La Fondation a également fait le choix irrévocable d'évaluer à la juste valeur les placements qu'elle détenait dans des fonds de couverture. Ces derniers ont été vendus en novembre 2011 à une entité du Mouvement des caisses Desjardins.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de la trésorerie, des débiteurs, et des placements en obligations.

Les actifs financiers évalués à la juste valeur se composent des fonds communs de placement cotés sur un marché actif.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des crédateurs.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Fondation Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2012 et 2011

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

2 Principales méthodes comptables (suite)

Trésorerie

La trésorerie est composée de l'encaisse, des chèques et des autres éléments en circulation.

Évaluation des sérigraphies

Les sérigraphies sont évaluées au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette, le coût étant déterminé selon la méthode du coût propre.

3 Incidence du changement de référentiel comptable

La Fondation a choisi d'appliquer les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif de la partie III du *Manuel de l'ICCA*.

Les présents états financiers sont les premiers états financiers de la Fondation préparés selon les normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Les états financiers des exercices terminés les 31 décembre 2012 et 31 décembre 2011 ont été élaborés en fonction des principes comptables et des dispositions prévus au chapitre 1501 – *Application initiale des normes pour les organismes sans but lucratif* relatifs aux premiers adoptants de ce référentiel comptable.

L'incidence de l'adoption de ces normes a été comptabilisée à l'évolution de l'actif net à la date de transition, soit le 1^{er} janvier 2011.

Exemption relative à l'application initiale

La Fondation a choisi de se prévaloir de l'exemption suivante :

La Fondation a choisi de désigner, à la date de transition, les placements dans des fonds de couverture pour qu'ils soient évalués à la juste valeur. L'application de cette exemption n'a entraîné aucun retraitement de l'actif net à la date de transition.

Fondation Desjardins
Notes afférentes aux états financiers
 Aux 31 décembre 2012 et 2011

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

3 Incidence du changement de référentiel comptable (suite)

Incidence des nouvelles normes sur le bilan :

	Notes	Bilan au 1 ^{er} janvier 2011 selon les états financiers établis antérieurement	Ajustements de transition	Bilan au 1 ^{er} janvier 2011 selon le nouveau référentiel
		\$	\$	\$
Actif				
Actif à court terme		342 458	-	342 458
Placements à long terme	A	14 011 886	(226 311)	13 785 575
		<u>14 354 344</u>	<u>(226 311)</u>	<u>14 128 033</u>
Passif				
Passif à court terme		220 877	-	220 877
Actif net				
Grevé d'affectations d'origine externe		13 839 058	-	13 839 058
Non affectés	B	(285 609)	353 707	68 098
Cumul des gains non réalisés sur les placements disponibles à la vente	B	580 018	(580 018)	-
		<u>14 133 467</u>	<u>(226 311)</u>	<u>13 907 156</u>
		<u>14 354 344</u>	<u>(226 311)</u>	<u>14 128 033</u>

Fondation Desjardins
Notes afférentes aux états financiers
Aux 31 décembre 2012 et 2011

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

3 Incidence du changement de référentiel comptable (suite)

A) Placements à long terme

Obligations

Au 1^{er} janvier 2011, la Fondation a comptabilisé ses obligations au coût amorti. Selon l'ancien référentiel, ces placements étaient comptabilisés à la juste valeur à titre d'actifs financiers disponibles à la vente et les gains latents étaient présentés directement à l'état de l'évolution de l'actif net. L'ajustement par rapport au bilan au 31 décembre 2010 est porté au solde d'ouverture de l'actif net.

	Bilan au 1 ^{er} janvier 2011 selon les états financiers établis antérieurement \$	Ajustements de transition \$	Bilan au 1 ^{er} janvier 2011 selon le nouveau référentiel \$
Obligations	11 293 366	(226 311)	11 067 055

Fonds communs de placement cotés sur un marché actif

Au 1^{er} janvier 2011, la Fondation a comptabilisé ses fonds communs de placement cotés sur un marché actif à la juste valeur. Selon l'ancien référentiel, ces placements étaient comptabilisés à la juste valeur à titre d'actifs financiers disponibles à la vente et les gains latents étaient présentés directement à l'état de l'évolution de l'actif net. Ces gains non réalisés sont maintenant comptabilisés aux résultats. Il n'y a donc aucun effet ni sur les placements, ni sur le total de l'actif net. Toutefois, ce changement a eu un effet à l'état des résultats de l'exercice terminé le 31 décembre 2011.

Fondation Desjardins
Notes afférentes aux états financiers
 Aux 31 décembre 2012 et 2011

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

3 Incidence du changement de référentiel comptable (suite)

B) Rapprochement de l'actif net figurant dans les états financiers au 1^{er} janvier 2011 :

	\$
Actif net au 1 ^{er} janvier 2011	13 553 449
Gains cumulés portés directement à l'état de l'évolution de l'actif net	<u>580 018</u>
Actif net total au 1^{er} janvier 2011 selon les états financiers établis antérieurement	<u>14 133 467</u>
Variation de l'actif net :	
Redressement des gains non réalisés cumulés sur les obligations portés directement à l'actif net	<u>(226 311)</u>
Actif net au 1^{er} janvier 2011 selon le nouveau référentiel	<u>13 907 156</u>

C) Rapprochement de l'excédent des produits sur les charges figurant dans les états financiers au 31 décembre 2011 :

	Fonds de revenu	Fonds de capital	Total
	\$	\$	\$
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 selon les états financiers établis antérieurement	276 734	857 710	1 134 444
Variation aux résultats :			
Variation de la juste valeur dans des fonds communs de placement	<u>(333 335)</u>	-	<u>(333 335)</u>
Excédent des produits sur les charges pour l'exercice terminé le 31 décembre 2011 selon le nouveau référentiel	<u>(56 601)</u>	857 710	<u>801 109</u>

Fondation Desjardins
Notes afférentes aux états financiers
 Aux 31 décembre 2012 et 2011

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

4 Placements dans le Fonds de capital

Les placements à long terme sont classés parmi les catégories d'instruments financiers selon les méthodes décrites à la note 2, « Principales méthodes comptables ».

	2012	2011
	\$	\$
Placements à long terme		
Obligations au coût amorti, taux variant de 2,25 % à 6,50 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2036 (en 2011 : taux variant de 2,95 % à 5,85 %, échéant à différentes dates jusqu'en décembre 2036) ayant une juste valeur de 13 078 524 \$ (12 451 621 \$ en 2011)	12 718 341	11 673 253
Fonds communs de placement, à la juste valeur	2 674 721	2 691 239
Total des placements à long terme	15 393 062	14 364 492

5 Revenu reporté

Au 31 décembre 2011, la Fondation présentait un revenu reporté de 13 211 \$ relatif à des sommes affectées à une région spécifique du Québec qui n'avaient pas encore été distribuées. Toutefois, au cours de l'exercice 2012, le donateur a levé l'obligation qui grevait cet apport. Le revenu reporté a donc été transféré aux produits de l'exercice et comptabilisé à titre de contribution.

6 Virement interfonds

La direction de l'organisme a procédé au virement interfonds suivant :

Affectation de 15 000 \$ du Fonds de capital au Fonds Héritage suite à la convention de création du Fonds Héritage en décembre 2012.

Fondation Desjardins
Notes afférentes aux états financiers
Aux 31 décembre 2012 et 2011

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

7 Revenus de placements

Les revenus de placements se répartissent comme suit :

	<u>2012</u>	<u>2011</u>
	\$	\$
Obligations		
Revenus d'intérêts	378 320	426 574
Gains sur disposition	532 077	475 860
	910 397	902 434
Fonds communs de placement		
Dividendes	75 093	58 699
Variation de la juste valeur	132 603	(282 415)
	207 696	(223 716)
Fonds de couverture		
Variation de la juste valeur	-	10 551
	1 118 093	689 269

8 Crédit bancaire

La Fondation dispose d'un montant autorisé de 100 000 \$, portant intérêt au taux préférentiel de la Caisse centrale Desjardins et renégociable annuellement. Aux 31 décembre 2012 et 2011, le crédit bancaire est inutilisé.

9 Engagements

Les bourses universitaires de la Fondation sont généralement versées en deux tranches durant l'année scolaire, soit une première tranche payable le 15 octobre et une seconde, le 15 février de l'année suivante. La Fondation s'est engagée à verser au cours des prochaines années des bourses totalisant 153 750 \$. De plus, la Fondation a reçu des montants de 209 820 \$ à titre d'engagements des donateurs liés à la campagne d'entraide de 2012.

Fondation Desjardins
Notes afférentes aux états financiers
 Aux 31 décembre 2012 et 2011

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

10 Opérations conclues avec des parties apparentées

La Fondation est apparentée à la Fédération des caisses Desjardins du Québec (FCDQ) du fait que les membres de son conseil d'administration siègent également au conseil d'administration de la FCDQ. La FCDQ fait partie des entités du Mouvement des caisses Desjardins.

Les opérations et les soldes à la fin de l'exercice se détaillent comme suit :

	2012			2011		
	Caisses Desjardins \$	Autres apparentés ⁽¹⁾ \$	Total \$	Caisses Desjardins \$	Autres apparentés ⁽¹⁾ \$	Total \$
État des résultats						
Contributions	22 000	89 764	111 764	-	22 241	22 241
Souscriptions	1 016 586	15 000	1 031 586	747 343	95 367	842 710
Autres charges	2 972	33 182	36 154	2 992	-	2 992
Bilan						
Trésorerie	929 860	2 099	931 959	365 919	6 196	372 115
Débiteurs	114 251	11 300	125 551	44 334	62 877	107 211
Créditeurs	-	33 182	33 182	-	-	-
Revenu reporté	-	-	-	-	13 211	13 211
Autre						
Engagement de crédit	100 000	-	100 000	100 000	-	100 000

⁽¹⁾ Les autres apparentés comprennent : Desjardins Capital de risque inc., Desjardins Gestion d'actifs inc., Desjardins Groupe d'assurances générales inc., Desjardins Sécurité financière compagnie d'assurance vie, Fiducie Desjardins inc., Valeurs mobilières Desjardins inc., Visa, ainsi qu'un membre de la haute direction du Mouvement des caisses Desjardins.

Fondation Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2012 et 2011

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

10 Opérations conclues avec des parties apparentées (suite)

Les frais d'administration remboursés par la Fondation se détaillent comme suit :

	2012	2011
	\$	\$
Frais payés par la FCDQ pour la Fondation	418 101	396 918
Montant remboursé par la Fondation, soit 10 % des revenus de placements *	-	-
Écart représentant l'apport de la FCDQ	418 101	396 918

* Pour les exercices 2012 et 2011, la FCDQ a renoncé au remboursement des frais d'administration qu'elle assume pour la Fondation.

La gestion du portefeuille de placement de la Fondation est confiée à une entité du Mouvement des caisses Desjardins.

Les opérations comptables entre parties apparentées de l'exercice ont eu lieu dans le cours normal des activités et sont mesurées à la valeur d'échange qui représente le montant de la contrepartie établie et acceptée par les parties apparentées.

En novembre 2011, la Fondation a vendu à la juste valeur la totalité de ses fonds de couverture à 9229-0907 Québec inc. (HedgeCo), une entité du Mouvement des caisses Desjardins.

11 Gestion des risques financiers

La Fondation, dans le cours normal de ses activités, est exposée à différents risques financiers dont les risques de liquidité, de crédit et de marché.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers.

La Fondation est exposée à ce risque uniquement à l'égard de ses créiteurs. Elle gère son risque de liquidité en exerçant une surveillance constante des flux de trésorerie prévisionnels et réels, ainsi qu'en détenant des actifs qui peuvent être facilement convertis en trésorerie et en gérant les échéances des passifs financiers.

Fondation Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2012 et 2011

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

11 Gestion des risques financiers (suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie d'un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière.

Les principaux risques de crédit pour la Fondation sont liés aux débiteurs et aux placements. La Fondation s'est dotée d'une politique de placement dont l'objectif est de maximiser les revenus de placements à l'intérieur de limites définies en appliquant des processus de gestion et de contrôle des risques.

Des contrôles et des mécanismes d'information sont mis en place, afin de s'assurer qu'il n'y ait pas violation de la politique de placement.

La Fondation investit dans des actifs financiers dont la cote a été établie soit par Standard & Poor's, Moody's, Fitch ou Dominion Bond Rating Service (DBRS). En règle générale, plus la cote de crédit d'un titre est élevée, plus il est probable que la société émettrice respecte ses obligations. Si plusieurs cotes de crédit sont disponibles, la cote de crédit la plus faible est choisie et convertie sous le format Standard & Poor's.

Les pourcentages des titres obligataires par cote de crédit se répartissent comme suit :

Cote de crédit	Pourcentage des titres obligataires au 31 décembre 2012	Pourcentage des titres obligataires au 31 décembre 2011
AAA	16,9	13,3
AA+	10,3	22,8
AA-	40,6	22,7
A+	32,2	41,2
Total	100,0	100,0

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risque : le risque de taux d'intérêt, le risque de prix autre et le risque de change.

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt et au risque de prix autre en raison de ses activités de placement.

Fondation Desjardins

Notes afférentes aux états financiers

Aux 31 décembre 2012 et 2011

(Les chiffres présentés dans les tableaux des notes afférentes aux états financiers sont exprimés en dollars canadiens.)

11 Gestion des risques financiers (suite)

Risque de marché (suite)

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché.

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt compte tenu de ses placements en obligations. Ces instruments financiers à taux d'intérêt fixes assujettissent la Fondation à un risque de juste valeur.

La valeur comptable des obligations, par échéance contractuelle, ainsi que le taux d'intérêt effectif moyen pondéré s'établissent comme suit :

	2012		2011	
	\$	%	\$	%
Échéance de 1 an à moins de 5 ans	2 513 920	2,95	2 608 537	3,58
Échéance de 5 ans à moins de 10 ans	6 057 366	3,38	4 970 642	4,01
Échéance de 10 ans et plus	4 147 055	5,97	4 094 074	5,74
Total	12 718 341		11 673 253	

Risque de prix autre

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison de ses placements dans des fonds communs de placement cotés sur un marché actif.

Risque de change

La Fondation n'est pas exposée à ce risque, puisque la totalité de ses opérations sont libellées en devise canadienne.



Coopérer pour créer l'avenir

Fondation Desjardins

1, complexe Desjardins, case postale 7, succursale Desjardins

Montréal (Québec) H5B 1B2

Téléphone: 514 281-7171

Sans frais: 1 800 443-8611

Télécopieur: 514 281-2391

Courriel: fondation.desjardins@desjardins.com

Site Internet: desjardins.com/fondation

Ce rapport annuel peut être téléchargé
sur desjardins.com/fondation

Engagé envers le développement durable, le Mouvement Desjardins privilégie l'utilisation de papier produit au Canada et fabriqué dans le respect de normes environnementales reconnues. Conception graphique: lg2boutique / Réalisation: Direction Création graphique, Communications, Mouvement Desjardins / Photos: Éventus7 / Impression: J.B. Deschamps / Imprimé au Canada

Le présent rapport a été imprimé sur du papier contenant 100 % de fibres recyclées après consommation certifiée FSC® (Forest Stewardship Council®), procédé sans chlore et fabriqué à partir d'énergie biosourcée. La fibre certifiée FSC® utilisée lors de la fabrication du papier provient de forêts bien gérées, conformément aux règles du Forest Stewardship Council.



Ce document est imprimé sur du papier Cascades Rolland Enviro100.